

Exploration Azimut inc.

États financiers
31 août 2022 et 2021



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires d'Exploration Azimut Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Exploration Azimut Inc. (la « Société ») aux 31 août 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 août 2022 et 2021;
- les états du (résultat net) perte nette et (résultat global) perte globale pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les états des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener de la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Nochane Rousseau.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 22 décembre 2022

¹ FCPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A122718

Exploration Azimut inc.

États de la situation financière
(en dollars canadiens)

	Au 31 août 2022 \$	Au 31 août 2021 \$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	14 035 435	27 641 849
Sommes à recevoir (note 5)	4 049 680	3 664 105
Actif disponible à la vente (note 6)	1 906 238	-
Charges payées d'avance	129 740	50 085
	<u>20 121 093</u>	<u>31 356 039</u>
Actifs non courants		
Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir (note 5)	2 387 064	2 440 766
Placements (note 7)	51 940	73 941
Immobilisations corporelles (note 8)	1 550 062	635 990
Actifs incorporels (moins l'amortissement cumulé de 25 822 \$; 24 130 \$ au 31 août 2021)	6 759	2 826
Actifs au titre des droits d'utilisation (note 9)	80 402	128 326
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 10)	30 007 786	17 223 009
	<u>34 084 013</u>	<u>20 504 858</u>
Total des actifs	<u>54 205 106</u>	<u>51 860 897</u>
Passif et capitaux propres		
Passifs courants		
Comptes créditeurs et charges à payer	4 985 145	2 730 618
Avances reçues pour travaux d'exploration	458 196	291 860
Obligations locatives (note 11)	36 976	45 220
Passif lié à la prime sur les actions accréditives (note 13b)	-	3 399 557
	<u>5 480 317</u>	<u>6 467 255</u>
Passifs non courants		
Obligations locatives (note 11)	36 462	73 438
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 12)	1 513 102	987 764
	<u>1 549 564</u>	<u>1 061 202</u>
Total des passifs	<u>7 029 881</u>	<u>7 528 457</u>
Capitaux propres		
Capital-actions (note 13)	61 933 968	61 550 590
Options des preneurs fermes (note 14)	635 182	635 182
Options d'achat d'actions (note 15)	3 779 214	3 010 920
Surplus d'apport	4 102 973	4 028 710
Déficit	(23 276 112)	(24 892 962)
Total des capitaux propres	<u>47 175 225</u>	<u>44 332 440</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>54 205 106</u>	<u>51 860 897</u>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration

(s) Jean-Charles Potvin Administrateur

(s) Jean-Marc Lulin Administrateur

Exploration Azimut inc.

États du (résultat net) perte nette et (résultat global) perte globale

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

(en dollars canadiens, à l'exception des nombres d'actions ordinaires)

	2022	2021
	\$	\$
Produits		
Revenus de gestion de projets (notes 10a, b, f et h)	107 435	314 592
Charges		
Générales et administratives (note 16)	1 672 592	1 272 388
Exploration générale (note 16)	208 597	316 275
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 10)	17 629	352 887
Charges d'exploitation	1 898 818	1 941 550
Charges financières (produits), montant net		
Produits d'intérêts	(180 414)	(54 578)
Intérêts et frais bancaires	5 446	2 117
Impôt à payer en vertu de la partie XII.6 (note 13b)	41 506	262
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 12)	84 369	2 466
Intérêts sur les obligations locatives	18 416	22 405
	(30 677)	(27 328)
Autres pertes (gains)		
Variation de la juste valeur des placements	22 001	(25 344)
Perte avant l'impôt sur le revenu	1 782 707	1 574 286
Recouvrement d'impôt sur le revenu différé (notes 13b et 18)	(3 399 557)	(1 023 527)
(Résultat net) perte nette et (résultat global) perte globale pour l'exercice	(1 616 850)	550 759
(Bénéfice net) perte nette par action de base et dilué(e) (note 19)	(0,02)	0,01
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (note 19)	81 938 858	70 626 602

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut inc.

États des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

(en dollars canadiens, à l'exception des nombres d'actions ordinaires)

	<u>Capital-actions</u>		<u>Options des preneurs fermes</u>	<u>Options d'achat d'actions</u>	<u>Surplus d'apport</u>	<u>Déficit</u>	<u>Total</u>
	<u>Nombre ⁽¹⁾</u>	<u>\$</u>	<u>\$</u>	<u>\$</u>	<u>\$</u>	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Solde au 1^{er} septembre 2021	81 753 844	61 550 590	635 182	3 010 920	4 028 710	(24 892 962)	44 332 440
Résultat net et résultat global pour l'exercice	-	-	-	-	-	1 616 850	1 616 850
Options d'achat d'actions levées (note 15)	440 000	386 260	-	(179 960)	-	-	206 300
Options d'achat d'actions échues (note 15)	-	-	-	(74 263)	74 263	-	-
Rémunération fondée sur des actions (note 15)	-	-	-	1 022 517	-	-	1 022 517
Frais d'émission d'actions	-	(2 882)	-	-	-	-	(2 882)
Solde au 31 août 2022	<u>82 193 844</u>	<u>61 933 968</u>	<u>635 182</u>	<u>3 779 214</u>	<u>4 102 973</u>	<u>(23 276 112)</u>	<u>47 175 225</u>
Solde au 1^{er} septembre 2020	65 788 137	32 685 285	-	2 400 388	3 787 210	(24 342 203)	14 530 680
Perte et perte globale pour l'exercice	-	-	-	-	-	(550 759)	(550 759)
Placement privé d'actions ordinaires (note 13a)	12 411 807	23 249 100	-	-	-	-	23 249 100
Placement privé accréditif (note 13b)	3 463 900	11 500 148	-	-	-	-	11 500 148
Moins : Prime	-	(3 487 984)	-	-	-	-	(3 487 984)
Options d'achat d'actions levées (note 15)	90 000	138 800	-	(65 000)	-	-	73 800
Options d'achat d'actions échues (note 15)	-	-	-	(241 500)	241 500	-	-
Rémunération fondée sur des actions (note 15)	-	-	-	917 032	-	-	917 032
Frais d'émission d'actions	-	(2 534 759)	635 182	-	-	-	(1 899 577)
Solde au 31 août 2021	<u>81 753 844</u>	<u>61 550 590</u>	<u>635 182</u>	<u>3 010 920</u>	<u>4 028 710</u>	<u>(24 892 962)</u>	<u>44 332 440</u>

Il n'y avait aucune action ordinaire non payée au 31 août 2022 (aucune en 2021).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut inc.

États des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

(en dollars canadiens)

	31 août 2022	31 août 2021
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice	1 616 850	(550 759)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 372	11 748
Amortissement d'actifs incorporels	1 692	688
Amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation	47 924	47 924
Variation de la juste valeur des placements	22 001	(25 344)
Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation	17 629	352 887
Crédits de droits remboursables pour pertes et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources, montant net	-	(4 633)
Rémunération fondée sur des actions	1 017 367	917 032
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	84 369	2 466
Recouvrement d'impôt sur le revenu différé	(3 399 557)	(1 023 527)
	<u>(579 353)</u>	<u>(271 518)</u>
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Sommes à recevoir	1 959 382	(650 759)
Charges payées d'avance	(79 655)	(13 995)
Comptes créditeurs et charges à payer	465 108	89 744
	<u>2 344 835</u>	<u>(575 010)</u>
	<u>1 765 482</u>	<u>(846 528)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Placement privé	-	23 249 100
Placement privé accréditif	-	11 500 148
Frais d'émission d'actions	(2 882)	(1 899 577)
Options d'achat d'actions levées	206 300	73 800
Remboursement des obligations locatives	(45 220)	(294 467)
	<u>158 198</u>	<u>32 629 004</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Avance reçue pour travaux d'exploration, montant net	1 156 289	1 751 740
Ajouts aux immobilisations corporelles	(544 015)	(7 397)
Ajouts aux actifs incorporels	(5 625)	(2 449)
Ajouts aux actifs d'exploration et d'évaluation	(16 236 706)	(12 525 828)
Paiements d'option reçus à l'égard d'actifs d'E&E	20 000	-
Produit de la vente de placements	-	12 828
Ajout aux placements	-	(10 816)
Crédits d'impôt et droits miniers reçus	79 963	814 088
	<u>(15 530 094)</u>	<u>(9 967 834)</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(13 606 414)	21 814 642
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	27 641 849	5 827 207
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>14 035 435</u>	<u>27 641 849</u>
Information additionnelle		
Intérêts reçus	(180 414)	(54 578)
Intérêts versés	65 370	24 785
Information additionnelle relative aux flux de trésorerie (note 21)		

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

1 Nature des activités et renseignements généraux

Exploration Azimut inc. (« Azimut » ou la « Société »), régie par la Loi sur les sociétés par actions du Québec, se spécialise dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minérales. Le siège social de la Société est situé au 110 rue De La Barre, bureau 224, Longueuil, Québec, Canada. Le secteur de l'exploitation minière et de l'exploration minérale implique un niveau de risque élevé et nul ne peut garantir que les programmes d'exploration et de mise en valeur prévus se solderont par des opérations minières rentables. Les actions de la Société se transigent à la Bourse de croissance TSX (« TSXV ») sous le symbole AZM et sur le marché OTCQX (« OTCQX ») sous le symbole AZMTF.

Jusqu'à ce qu'il ait été déterminé qu'une propriété renferme des réserves ou des ressources minérales pouvant être exploitées économiquement, ladite propriété est considérée comme un actif d'exploration et d'évaluation (« E&E »). La Société n'a pas encore déterminé si ses propriétés renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La possibilité de récupérer les montants comptabilisés dans les actifs d'E&E dépend de la présence de réserves pouvant être exploitées économiquement, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et l'évaluation de ses propriétés, et du produit de la vente des actifs d'E&E.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier les droits de propriété concernant les propriétés minérales dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration et d'évaluation de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas les droits de propriété à la Société. Les droits de propriété peuvent être assujettis à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conformes aux exigences réglementaires.

2 Résumé des principales conventions comptables

Les principales conventions comptables utilisées pour la préparation des présents états financiers sont décrites ci-dessous.

Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« *International Financial Reporting Standards* » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). La Société a appliqué uniformément les conventions comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers conformes aux IFRS, y compris les données comparatives, sauf indication contraire. Le conseil d'administration a approuvé la publication des états financiers le 22 décembre 2022.

Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains instruments financiers à leur juste valeur.

Devise de présentation et devise fonctionnelle

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la devise fonctionnelle de la Société.

Actifs contrôlés conjointement et activités d'exploration conjointes

Un actif contrôlé conjointement implique un contrôle conjoint et permet à la Société et à d'autres entreprises de détenir conjointement des actifs mis en commun ou acquis dans le cadre d'une entente, sans avoir à former une nouvelle société, un partenariat ou une autre entité.

Dans les cas où les activités de la Société se rapportent à des actifs contrôlés conjointement ou des activités d'exploration conjointes, les états financiers présentent la participation de la Société dans les actifs et les passifs, ainsi que les produits et les charges découlant des opérations conjointes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités disponibles, les soldes bancaires et les placements temporaires très liquides dont l'échéance initiale est de trois (3) mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont facilement convertibles en quantités déterminées de trésorerie.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Instrument financiers (suite)

liés à l'actif ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, alors l'évaluation initiale inclut les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la génération de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis.

- a) **Placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net :** Les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont des placements en titres de capitaux propres initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les états du résultat net et du résultat global.
- b) **Au coût amorti :** Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui se composent exclusivement de paiements de capital et d'intérêt détenus dans le cadre d'un modèle d'affaires dont le but est de percevoir ces montants. Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant qu'il est prévu de recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour les ramener à la juste valeur. Ultérieurement, les actifs financiers au coût amorti sont évalués en utilisant la méthode du taux d'intérêt en vigueur, diminué d'une provision pour les pertes anticipées. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société ainsi que les sommes à recevoir sont classés dans cette catégorie.

Les placements sont présentement évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur, incluant tout produit d'intérêt ou de dividendes, sont comptabilisées dans les états du résultat net et du résultat global.

Passifs financiers au coût amorti : Les comptes créditeurs et charges à payer et les avances reçues pour travaux d'exploration sont classés dans les passifs financiers au coût amorti et sont initialement comptabilisés au montant exigible moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Les comptes créditeurs et charges à payer et les avances reçues pour travaux d'exploration sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt en vigueur.

Les passifs financiers sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les douze (12) mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif non courant.

Dépréciation d'actifs financiers

Au coût amorti : La perte attendue représente l'écart entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie anticipés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par le biais d'un compte de correction de valeur. Les provisions pour les pertes anticipées sont ajustées à la hausse ou à la baisse lors de périodes ultérieures si le montant de la perte anticipée augmente ou diminue. Pour les créances commerciales, la Société applique une approche simplifiée, qui exige que les pertes attendues sur la durée de vie soient comptabilisées dès la comptabilisation initiale des sommes à recevoir. La Société présume qu'il n'y a pas d'augmentation significative du risque de crédit pour les instruments présentant un risque de crédit faible.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges dans les états du résultat net et du résultat global au cours de la période où ils sont engagés.

Les immobilisations corporelles sont amorties dès qu'elles deviennent disponibles selon la méthode du solde dégressif aux taux mentionnés ci-dessous, à l'exception des camps et des camps faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition, qui sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes de 54 à 126 mois (les camps) et de 18 mois (camps faisant l'objet

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

d'un contrat de location-acquisition). L'amortissement des camps et des camps faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition est capitalisé dans les actifs d'E&E.

	Taux
Mobilier de bureau	20 %
Matériel de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %
Équipement spécialisé	30 %
Véhicule	30 %

La Société répartit le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, les méthodes d'amortissement et la durée de vie utile des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les autres gains et pertes dans les états du résultat net et du résultat global.

Actifs incorporels identifiables

Les actifs incorporels de la Société comprennent des logiciels informatiques avec une durée de vie utile déterminée. Ces actifs sont capitalisés et amortis selon la méthode du solde dégressif à un taux de 30 %.

Contrats de location

Dès l'entrée en vigueur d'un contrat, la Société évalue si le contrat est ou contient un bail. Un contrat est ou contient un bail si le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié sur une période de temps en échange d'une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié, la Société évalue si :

- i) le contrat implique l'utilisation d'un actif identifié;
- ii) la Société a le droit de recevoir la quasi-totalité des retombées économiques découlant de l'utilisation de l'actif sur la période d'utilisation; et
- iii) la Société a le droit de diriger l'utilisation de l'actif.

La Société comptabilise un actif au titre des droits d'utilisation et une obligation locative à la date d'entrée en vigueur du contrat de location. L'actif au titre des droits d'utilisation est initialement évalué au coût, qui se compose du montant initial de l'obligation locative ajustée pour tout paiement de location fait à la date ou avant la date d'entrée en vigueur, majoré de tous les coûts initiaux directement engagés et une estimation des coûts pour le démantèlement et l'enlèvement de l'actif sous-jacent ou pour restaurer l'actif sous-jacent ou le site où il est situé, déduction faite de tout incitatif de location reçu.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actuelle des paiements de location qui n'ont pas été versés à la date d'entrée en vigueur. Les paiements de location sont actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location si ce taux peut être déterminé, ou le taux d'emprunt marginal de la Société. La valeur comptable des loyers à payer doit être réévaluée s'il y a un changement aux modalités du contrat de location, des paiements de location qui sont essentiellement fixes, ou dans l'évaluation d'une option d'achat d'une propriété sous-jacente.

L'actif au titre des droits d'utilisation est par la suite amorti selon la méthode linéaire à compter de la date d'entrée en vigueur jusqu'à la première des dates entre la fin de la durée de vie utile de l'actif au titre des droits d'utilisation ou la fin du terme de contrat de location. La durée de vie estimative des actifs au titre des droits d'utilisation est déterminée de la même façon que celle des immobilisations corporelles. De plus, les actifs au titre des droits d'utilisation sont périodiquement dépréciés, au besoin, et ajustés pour certaines réévaluations des passifs de location.

Le terme du contrat de location est déterminé comme étant le terme non résiliable du bail plus toute période couverte par une option de prolongation du bail s'il est raisonnablement certain que cette option sera exercée, ou toute période couverte par une option de résiliation du bail s'il est raisonnablement certain que cette option ne sera pas exercée.

Actifs d'E&E

Les actifs d'E&E comprennent les dépenses d'exploration et d'évaluation différées et les propriétés minérales. Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration et l'évaluation des ressources minérales, soit tous les coûts engagés

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Actifs d'E&E (suite)

avant l'obtention des droits légaux d'exploration pour un secteur, sont passés en charges dès qu'ils sont engagés et sont présentés à la rubrique *Exploration générale* dans les états du résultat net et du résultat global.

Les actifs d'E&E comprennent les droits dans des propriétés minérales, payés ou acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche initiale de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants. Les droits de propriétés minérales sont comptabilisés au coût d'acquisition. Les droits de propriétés minérales et les options visant l'acquisition d'une participation indivise dans des droits de propriétés minérales sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production commerciale. Ces coûts sont dépréciés lorsque les propriétés sont abandonnées ou lorsque le recouvrement des coûts ou l'accès aux ressources est incertain.

De temps à autre, la Société peut acquérir ou se départir d'une propriété conformément aux modalités d'une entente d'option. Puisque les options ne peuvent être levées qu'à l'entière discrétion du détenteur de l'option, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements d'option sont comptabilisés comme des ajouts aux actifs d'E&E lorsque les paiements sont faits, ou en réduction des actifs d'E&E lorsque les paiements sont reçus.

Le produit de la vente de propriétés minérales est appliqué pour chaque propriété en réduction des coûts d'acquisition, puis en réduction des coûts d'exploration, et tout montant résiduel est porté dans les états du résultat net et du résultat global, à moins que des travaux soient contractuellement requis, auquel cas le gain résiduel est reporté et sera réduit lorsque les déboursés contractuels seront effectués.

Les fonds reçus de partenaires pour des travaux d'exploration réalisés sur certaines propriétés où la Société est gérant des travaux, conformément aux ententes, sont comptabilisés dans les états de la situation financière comme des avances reçues pour travaux d'exploration. Ces montants sont graduellement réduits lorsque les travaux d'exploration sont effectués. Les honoraires de gestion de projet reçus lorsque la Société est gérant des travaux sont portés dans les états du résultat net et du résultat global.

Les coûts d'E&E de la Société pour chaque secteur d'intérêt distinct sont capitalisés et comprennent les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai, comme les levés topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Ils reflètent également les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs.

Les coûts d'E&E incluent le coût pour les suivants :

- établir le volume et la teneur de dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un corps minéralisé;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- les activités relatives aux permis; et
- les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité finale.

Lorsqu'un projet entre en phase de développement, les coûts d'E&E sont capitalisés en coûts de développement dans les immobilisations corporelles et sont révisés pour dépréciation.

Les coûts d'E&E comprennent les frais généraux directement attribuables aux activités en question.

Les flux de trésorerie attribuables aux coûts d'E&E capitalisés sont classés dans les activités d'investissement dans les états des flux de trésorerie.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les actifs d'E&E sont révisés pour dépréciation s'il y a des indications que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Les actifs d'E&E sont analysés par secteur d'intérêt. Si de telles indications existent, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin de déterminer s'il y a dépréciation. Lorsque l'actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendants d'autres actifs, la Société estime le montant recouvrable du groupe d'actifs dont l'actif en question fait partie.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Dépréciation d'actifs non financiers (suite)

Le montant recouvrable d'un actif est équivalent au montant le plus élevé entre la juste valeur moins le coût de vente ou la valeur d'usage. Pour déterminer la valeur d'usage, les futurs flux de trésorerie estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle, selon un taux d'actualisation avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à l'actif pour lequel les futurs flux de trésorerie estimatifs n'ont pas été ajustés.

Si le montant recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est considéré inférieur à sa valeur comptable, la valeur comptable est alors réduite au montant recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans les états du résultat net et du résultat global. Lorsqu'une reprise de valeur est ultérieurement comptabilisée, la valeur comptable est augmentée au montant recouvrable estimatif révisé, mais uniquement dans la mesure où ce montant ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Une reprise est comptabilisée en réduction de la charge pour perte de valeur dans la période.

Assistance gouvernementale

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable à l'égard des frais d'exploration admissibles engagés dans la province de Québec et à un crédit de droits miniers, lesquels sont appliqués en réduction des frais d'exploration différés dans l'état de la situation financière ou comptabilisés dans l'état du résultat net et du résultat global lorsque les dépenses d'exploration générale qui y sont associées ont été comptabilisées dans l'état du résultat net et du résultat global.

Provisions et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite, résultant d'événements passés, lorsqu'il est probable qu'un déboursé d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable. Si l'impact est significatif, les provisions sont évaluées en actualisant les futurs flux de trésorerie anticipés à un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et, au besoin, les risques spécifiques au passif.

Les provisions pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont évaluées en fonction des meilleures estimations de la direction quant à la charge nécessaire pour régler l'obligation à la date du bilan, et sont actualisées lorsque l'effet est significatif. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimatifs ont déjà été ajustés. La hausse de la provision liée au passage du temps est comptabilisée dans les états du résultat net et du résultat global. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle ils surviennent. La Société comptabilise également un montant correspondant d'actif, lequel est amorti de façon logique et systématique.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur des options d'achat d'actions accordées aux employés est comptabilisée en charge ou capitalisée dans les actifs d'E&E sur la période d'exercice, avec une augmentation correspondante des options d'achat d'actions. Un individu est considéré comme un employé lorsque cet individu est un employé à des fins juridiques ou fiscales (employé direct) ou qu'il offre des services similaires à ceux offerts par un employé direct, incluant les administrateurs de la Société.

La juste valeur est évaluée à la date d'octroi et est comptabilisée sur la période au cours de laquelle les options pourront être exercées. La juste valeur des options octroyées est évaluée à l'aide du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, en tenant compte des conditions auxquelles les options ont été accordées. À chaque date de l'état de la situation financière, le montant comptabilisé en charge est ajusté pour refléter le nombre réel d'options d'achat d'actions qui devraient être exerçables.

Capital-actions et bons de souscription

Les actions ordinaires et les bons de souscription sont classés dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ou de bons de souscription sont comptabilisés en diminution des produits dans les capitaux propres au cours de la période où ces transactions ont lieu. Les produits découlant de placements d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au prorata de leur valeur au sein des unités, en utilisant la méthode d'évaluation de Black-Scholes pour déterminer la juste valeur des bons de souscription émis.

Les bons de souscription émis à des courtiers en lien avec des financements par capitaux propres sont comptabilisés dans les frais d'émission d'actions en réduction du capital-actions, avec un crédit correspondant aux bons de souscription.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Options des preneurs fermes

La juste valeur des options d'achat d'actions octroyées aux preneurs fermes est évaluée à l'aide du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, en tenant compte des conditions auxquelles les options ont été accordées et sont comptabilisées dans les frais d'émission d'actions, en réduction du capital-actions avec un crédit correspondant dans les options des preneurs fermes.

Actions accréditives

La Société finance certaines de ses dépenses d'exploration et d'évaluation par le biais d'émissions d'actions accréditives. La déduction pour dépenses relatives aux ressources aux fins de l'impôt sur le revenu fait l'objet d'une renonciation au bénéfice des investisseurs conformément aux lois fiscales en vigueur. La Société comptabilise un passif d'impôt différé pour les actions accréditives et une charge d'impôt différé au moment où les dépenses admissibles sont engagées. L'écart entre le prix coté des actions ordinaires et le montant payé pour les actions par les investisseurs (la « prime »), évalué selon la méthode de la valeur résiduelle, est comptabilisé dans les autres passifs, et est renversé dans les états du résultat net et du résultat global à titre de recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont effectuées.

Impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu pour les périodes présentées comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le revenu est comptabilisé dans les états du résultat net et du résultat global, sauf s'il concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les autres éléments de la perte globale ou dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est comptabilisé directement dans les autres éléments de la perte globale ou dans les capitaux propres, respectivement. Les impôts miniers représentent les impôts perçus par les provinces canadiennes à l'égard des activités minières et sont considérés comme des impôts sur le revenu puisque ces impôts sont basés sur un pourcentage des profits miniers.

La charge d'impôt exigible correspond à l'impôt qui devrait être payable sur les bénéfices imposables pour l'année, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période, ajusté pour tenir compte de modifications aux impôts payables à l'égard d'années antérieures. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions, lorsque cela est approprié, en fonction des montants qu'elle prévoit verser aux autorités fiscales.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du passif, en tenant compte des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers. Les écarts temporaires ne sont pas pris en compte s'ils découlent de la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le profit ou la perte comptable ni le profit ou la perte imposable.

Le montant d'impôt différé est basé sur la façon anticipée de réalisation ou de règlement de la valeur comptable des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de présentation du bilan.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible contre lequel l'actif pourra être utilisé.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont présentés étant non courants et sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs exigibles et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés sont liés à des impôts sur le revenu qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

Perte par action

La Société présente les données sur la perte par action de base et diluée pour ses actions ordinaires, calculées en divisant la perte par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La perte par action diluée est déterminée en ajustant la perte et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de l'effet de tous les bons de souscription, les unités de courtiers et les options d'achat d'actions qui pourraient faire augmenter le nombre total d'actions ordinaires, dans le cas où ceux-ci n'auraient pas un impact anti-dilutif.

Information sectorielle

La Société n'exerce ses activités que dans un seul secteur : l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés minérales. Toutes les activités de la Société se déroulent dans la province de Québec au Canada.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

3 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques

Plusieurs des montants présentés dans les états financiers exigent de la direction qu'elle procède à des estimations, qu'elle formule des hypothèses ou qu'elle exerce un jugement. Ces jugements et ces estimations sont réévalués en continu et sont basés sur l'expérience de la direction et sa connaissance des faits pertinents et des circonstances. Les résultats réels pourraient être différents des montants présentés dans les états financiers. Les révisions des estimations sont comptabilisées de façon prospective.

Les éléments où les hypothèses et les estimations ont un impact important sur les montants présentés dans les états financiers sont décrits ci-dessous :

a) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations découlent du développement, de la construction et de l'exploitation normale de propriétés et d'immobilisations minières puisque les activités minières sont assujetties aux lois et règlements régissant la protection de l'environnement. Les coûts découlant des travaux de préparation pour le démantèlement d'un site, actualisés à leur valeur actuelle nette, sont comptabilisés et capitalisés dans la valeur comptable de l'actif, dès que l'obligation d'engager de tels coûts survient. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimatifs ont déjà été ajustés. Le passif en question est ajusté à chaque période pour la désactualisation et pour des changements dans le taux d'actualisation basé sur les conditions actuelles du marché, le montant des flux de trésorerie sous-jacents requis pour régler l'obligation ou le moment où ils seront requis. La Société comptabilise également un montant d'actif correspondant, lequel est amorti sur la durée de vie utile résiduelle de l'actif.

Les futurs coûts de réhabilitation sont comptabilisés en se fiant sur les meilleures estimations de la direction, à la fin de chaque période, des charges décaissées non actualisées qui devront être engagées à chaque site. Toute variation de ces estimations est reflétée dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée. La comptabilisation des obligations de réhabilitation et de restauration exige de la direction qu'elle procède à des estimations des futurs coûts que la Société devra engager pour compléter les travaux de réhabilitation et de restauration requis pour se conformer aux lois et règlements en vigueur à chaque site. La Société estime également le moment où ces déboursés seront requis, qui est sujet à changement et qui est présentement estimé à 2026 dans la région du Nunavik et à 2033 dans la région de la Baie James pour la découverte Elmer; il s'agit d'une estimation comptable significative de la part de la Société. Les coûts réels engagés pourraient différer des montants estimés. De plus, l'évolution des lois et des règlements en matière d'environnement dans l'avenir pourrait augmenter l'ampleur des travaux de restauration et de réhabilitation exigés de la Société. Toute augmentation des futurs coûts pourrait avoir une incidence importante sur les montants prévus pour les activités de restauration et de réhabilitation.

Les éléments où le jugement a un impact important sur les montants présentés dans les états financiers sont décrits ci-dessous :

a) Incertitude engendrée par la COVID-19

L'ampleur et la durée de la pandémie de COVID-19 sont toujours incertaines, tout comme les mesures mises en œuvre par les gouvernements et autres organisations pour limiter la propagation du virus. Toute estimation de l'issue et de la durée de ces éléments est sujette à une grande incertitude, et par conséquent, toute estimation quant à l'ampleur de l'incidence défavorable et importante que la COVID-19 pourrait avoir sur la capacité de la Société de réaliser les activités d'E&E planifiées et de respecter les obligations découlant des activités, des résultats financiers et de la situation financière lors de périodes futures est aussi sujette à une grande incertitude.

b) Évaluation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

Les crédits de droits miniers remboursables et les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources pour les périodes courante et antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à chaque date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, y compris celle s'appliquant aux crédits de droits miniers et aux crédits d'impôt relatifs aux ressources, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement. Le calcul des crédits de droits miniers et des crédits d'impôt relatifs aux ressources réclamés par la Société implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

3 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques (suite)

b) Évaluation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources (suite)

des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues, ou de futurs changements à ces hypothèses, pourraient nécessiter des ajustements aux crédits de droits miniers et aux crédits d'impôt relatifs aux ressources, aux actifs et aux coûts d'E&E, et aux charges d'impôt sur le revenu lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société, son rendement financier et ses flux de trésorerie.

c) Dépréciation d'actifs non financiers

L'évaluation par la Société de la valeur comptable des actifs non financiers repose sur de nombreuses hypothèses et peut différer considérablement des montants réellement recouvrables. Les montants recouvrables sont fondés, en partie, sur certains facteurs qui peuvent être partiellement ou totalement indépendants du contrôle de la Société. Cette évaluation consiste à comparer les montants recouvrables estimés des actifs non financiers à leur valeur comptable. Les montants recouvrables estimatifs peuvent différer des montants réellement recouvrables et ces différences peuvent être importantes et pourraient avoir une incidence significative sur la situation financière et le résultat des activités de la Société. Les actifs sont analysés pour des indications de dépréciation à chaque date de l'état de la situation financière.

Cette détermination implique une grande part de jugement. Les facteurs qui pourraient déclencher une analyse de perte de valeur comprennent notamment, sans s'y limiter, d'importantes tendances baissières dans l'industrie ou l'économie en général, des interruptions des activités d'exploration et d'évaluation, et une baisse significative des prix des substances.

À la suite d'une analyse de perte de valeur effectuée en 2022, la Société a déprécié certaines propriétés puisqu'aucune dépense d'exploration et d'évaluation n'a été budgétée et que certains claims ont été abandonnés ou ne seront vraisemblablement pas renouvelés (note 10). Dans la région de la Baie-James, des propriétés aurifères ont été dépréciées de 17 490 \$ et la propriété d'uranium de 139 \$, pour une dépréciation totale de 17 629 \$.

4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 août 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 14 035 435 \$ (27 641 849 \$ au 31 août 2021) et comprenaient 9 163 858 \$ (12 089 115 \$ au 31 août 2021) en certificats de placement garantis portant intérêt à un taux de 1,95 % (0,45 % au 31 août 2021), encaissables en tout temps sans pénalité.

5 Sommes à recevoir

	2022 \$	2021 \$
Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir	4 824 375	2 520 729
Moins : Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir – non courants	<u>2 387 064</u>	<u>2 440 766</u>
Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir – courants	2 437 310	79 963
Taxes à la consommation	834 814	1 118 665
Sommes à recevoir	<u>777 556</u>	<u>2 465 477</u>
Sommes à recevoir – courantes	<u>4 049 680</u>	<u>3 664 105</u>

6 Actif disponible à la vente

Le 8 août 2022, Azimut et deux sociétés affiliées de Newmont Corporation (« Newmont ») et une société affiliée de Fury Gold Mines Limited (« Fury ») ont conclu une entente visant la vente par Azimut de son intérêt participatif de 23,77 % dans le projet en coparticipation Éléonore Sud (« ELSJV ») à Newmont et Fury (la « transaction ELSJV »). En contrepartie de la vente de son intérêt participatif dans l'ELSV, Azimut recevra 2,9 millions d'actions de la Société qui étaient sous le contrôle direct ou indirect de Newmont.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

6 Actif disponible à la vente (suite)

Immédiatement suivant la clôture de la transaction ELSJV, les 2,9 millions d'actions ordinaires ont été retournées au trésor d'Azimut pour annulation. La transaction ELSJV a été clôturée le 9 septembre 2022 et a entraîné la réduction du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation d'Azimut à 79 293 844.

	Valeur comptable au 31 août 2022	Juste valeur au 31 août 2022*
	\$	\$
Intérêt participatif dans l'ELSJV	<u>1 906 238</u>	<u>2 581 000</u>

* Prix de l'action ordinaire d'Azimut de 0,89 \$ au 31 août 2022 (2 900 000 actions au prix de 0,89 \$)

Azimut a évalué son intérêt participatif de 23,77 % dans l'ELSJV classé comme un actif disponible à la vente dans les actifs courants au montant moindre entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente.

7 Placements

	<u>Au 31 août 2022</u>			<u>Au 31 août 2021</u>		
	Cours du marché par action	Nombre d'actions	Juste valeur	Cours du marché par action	Nombre d'actions	Juste valeur
	\$		\$	\$		\$
Captor Capital Corp.	0,150	17 500	2 625	1,550	17 500	27 125
Fury Gold Mines Ltd	0,530	2 333	1 236	0,950	2 333	2 216
Corporation minière Monarch	0,380	2 092	795	0,770	2 092	1 611
Silver Spruce Resources Inc.	0,020	30 000	600	0,045	30 000	1 350
Vision Lithium Inc.	0,065	25 000	1 625	0,105	25 000	2 625
West African Resources Ltd	1,141	37 500	42 779	0,982	37 500	36 825
Yamana Gold Inc.	5,800	393	2 279	5,570	393	2 189
			<u>51 940</u>			<u>73 941</u>

Les placements se composent principalement d'actions ordinaires de sociétés canadiennes cotées en bourse. Les justes valeurs des placements en actions ordinaires sont basées sur les cours du marché pour ces actions sur des marchés boursiers reconnus à la fin de chaque période de présentation.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

8 Immobilisations corporelles

	Mobilier de bureau \$	Matériel de bureau \$	Matériel informatique \$	Équipement spécialisé \$	Camp ⁽¹⁾ \$	Véhicules \$	Total \$
Exercice terminé le 31 août 2022							
Valeur comptable nette à l'ouverture	1 765	8 602	24 941	108	600 396	178	635 990
Ajouts	-	-	18 565	-	966 419	-	984 984
Amortissement pour l'exercice ⁽¹⁾	(352)	(1 720)	(10 268)	(32)	(58 488)	(52)	(70 912)
Valeur comptable nette à la clôture	1 413	6 882	33 238	76	1 508 327	126	1 550 062
Au 31 août 2022							
Coût	22 125	29 914	102 726	14 832	2 297 051	3 702	2 470 350
Amortissement cumulé	(20 712)	(23 032)	(69 488)	(14 756)	(788 724)	(3 576)	(920 288)
Valeur comptable nette	1 413	6 882	33 238	76	1 508 327	126	1 550 062
Exercice terminé le 31 août 2021							
Valeur comptable nette à l'ouverture	2 205	10 754	26 652	156	-	254	40 021
Ajouts	-	-	7 397	-	733 818	-	741 215
Amortissement pour l'exercice ⁽¹⁾	(440)	(2 152)	(9 108)	(48)	(133 422)	(76)	(145 246)
Valeur comptable nette à la clôture	1 765	8 602	24 941	108	600 396	178	635 990
Au 31 août 2021							
Coût	22 125	29 914	84 161	14 832	1 330 632	3 702	1 485 366
Amortissement cumulé	(20 360)	(21 312)	(59 220)	(14 724)	(730 236)	(3 524)	(849 376)
Valeur comptable nette	1 765	8 602	24 941	108	600 396	178	635 990

⁽¹⁾ Un montant de 58 540 \$ (133 498 \$ au 31 août 2021) est inclus dans les actifs d'E&E pour les immobilisations corporelles.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

9 Actifs au titre des droits d'utilisation

	Frais de bureau \$	Camp Elmer \$	Total \$
Exercice terminé le 31 août 2022			
Valeur comptable nette à l'ouverture	128 326	-	128 326
Amortissement pour l'exercice ⁽¹⁾	(47 924)	-	(47 924)
Valeur comptable nette à la clôture	80 402	-	80 402
Au 31 août 2022			
Coût	224 174	-	224 174
Amortissement cumulé	(143 772)	-	(143 772)
Valeur comptable nette au 31 août 2022	80 402	-	80 402
Exercice terminé le 31 août 2021			
Valeur comptable nette à l'ouverture	176 250	350 701	526 951
Ajouts	-	48 403	48 403
Amortissement pour l'exercice ⁽¹⁾	(47 924)	(399 104)	(447 028)
Valeur comptable nette à la clôture	128 326	-	128 326
Au 31 août 2021			
Coût	224 174	549 404	773 578
Amortissement cumulé	(95 848)	(549 404)	(645 252)
Valeur comptable nette au 31 août 2021	128 326	-	128 326

⁽¹⁾ Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation inclus dans les actifs d'E&E d'un montant nul (399 104 \$ — 31 août 2021).

Le 16 avril 2021, la Société a exercé son droit d'acheter le camp Elmer pour une contrepartie de 1 \$ après que le dernier paiement de loyer de 50 000 \$ ait été versé et que tous les avantages et les risques inhérents à la propriété du camp aient été transférés à la Société.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

10 Actifs d'exploration et d'évaluation

Toutes les propriétés minérales sont situées dans la province de Québec.

Variations des actifs d'E&E en 2022

Propriété minérale	Participa- tion indivise	Coût au 31 août 2021	Ajouts	Paiements d'options	Reclassifi- cation (note 6)	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2022	Dépréciation cumulée au 31 août 2021	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2022	Valeur comptable nette au 31 août 2022
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Baie James – Or											
Elmer	100										
Coûts d'acquisition		148 220	11 676	-	-	-	159 896	-	-	-	159 896
Coûts d'exploration		10 312 568	15 369 137	-	-	(2 011 558)	23 670 147	-	-	-	23 670 147
		10 460 788	15 380 813	-	-	(2 011 558)	23 830 043	-	-	-	23 830 043
SOQUEM	(a) 50										
Coûts d'acquisition		169 837	11 688	-	-	-	181 525	-	-	-	181 525
Coûts d'exploration		2 081 342	413 309	-	-	(180 409)	2 314 242	-	-	-	2 314 242
		2 251 179	424 997	-	-	(180 409)	2 495 767	-	-	-	2 495 767
Dalmas-Galinée	(b) 50										
Coûts d'acquisition		24 496	27 085	-	-	-	51 581	-	-	-	51 581
Coûts d'exploration		141 264	1 976	-	-	(860)	142 380	-	-	-	142 380
		165 760	29 061	-	-	(860)	193 961	-	-	-	193 961
Éléonore Sud	(c) 23,77										
Coûts d'acquisition		60 546	3 700	-	(64 246)	-	-	-	-	-	-
Coûts d'exploration		1 571 699	270 293	-	(1 841 992)	-	-	-	-	-	-
		1 632 245	273 993	-	(1 906 238)	-	-	-	-	-	-
Opinaca	(d) 25-100										
Coûts d'acquisition		166 159	-	-	-	-	166 159	(148 416)	-	(148 416)	17 743
Coûts d'exploration		286 446	126	-	-	(55)	286 517	(264 231)	-	(264 231)	22 286
		452 605	126	-	-	(55)	452 676	(412 647)	-	(412 647)	40 029
Wabamisk	(e) 100										
Coûts d'acquisition		2 878	20 960	-	-	-	23 878	-	-	-	23 878
Coûts d'exploration		28 613	17 109	-	-	(7 468)	38 254	-	-	-	38 254
		31 491	38 069	-	-	(7 468)	62 092	-	-	-	62 092
Wapatik	(f) 100										
Coûts d'acquisition		13 880	-	(13 880)	-	-	-	-	-	-	-
Coûts d'exploration		42 077	-	(6 120)	-	-	35 957	-	-	-	35 957
		55 957	-	(20 000)	-	-	35 957	-	-	-	35 957
Autres	100										
Coûts d'acquisition		323 044	35 616	-	-	-	358 660	(47 996)	(9 755)	(57 706)	300 954
Coûts d'exploration		137 242	152 613	-	-	(67 978)	221 877	(29 662)	(7 735)	(37 442)	184 435
		460 286	188 229	-	-	(67 978)	580 537	(77 658)	(17 490)	(95 148)	485 389
Total Baie James – Or		15 510 311	16 335 288	(20 000)	(1 906 238)	(2 268 328)	27 651 033	(490 305)	(17 490)	(507 795)	27 143 238
Baie James – Chrome-EGP											
Chromaska	100										
Coûts d'acquisition		32 929	9 577	-	-	-	42 506	(32 929)	-	(32 929)	9 577
Coûts d'exploration		916 580	3 665	-	-	(1 600)	918 645	(916 580)	-	(916 580)	2 065
Total Baie James – Chrome-EGP		949 509	13 242	-	-	(1 600)	961 151	(949 509)	-	(949 509)	11 642

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

10 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'E&E en 2022 (suite)

Propriété minérale	Participa- tion indivise	Coût au 31 août 2021	Ajouts	Paiements d'options	Reclassifi- cation (note 6)	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2022	Dépréciation cumulée au 31 août 2021	Dépréciation cumulée au 31 août 2022	Valeur comptable nette au 31 août 2022	
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Baie James – Métaux de base											
Mercator	100										
Coûts d'acquisition		53 001	-	-	-	-	53 001	-	-	53 001	
Coûts d'exploration		10 347	42 426	-	-	(18 519)	34 254	-	-	34 254	
		63 348	42 426	-	-	(18 519)	87 255	-	-	87 255	
Corne	100										
Coûts d'acquisition		26 727	-	-	-	-	26 727	-	-	26 727	
Coûts d'exploration		10 936	39 424	-	-	(17 208)	33 152	-	-	33 152	
		37 663	39 424	-	-	(17 208)	59 879	-	-	59 879	
Autres *	100										
Coûts d'acquisition		7 551	-	-	-	-	7 551	(7 551)	-	-	
Coûts d'exploration		2 844	-	-	-	-	2 844	(2 844)	-	-	
		10 395	-	-	-	-	10 395	(10 395)	-	-	
Total Baie James – Métaux de base		111 406	81 850	-	-	(35 727)	157 529	(10 395)	-	147 134	
Baie James – Nickel											
JBN	100										
Coûts d'acquisition		3 624	349 235	-	-	-	352 859	-	-	352 859	
Coûts d'exploration		-	82 517	-	-	(36 019)	46 498	-	-	46 498	
Total Baie James – Nickel		3 624	431 752	-	-	(36 019)	399 357	-	-	399 357	
Total Baie James		16 574 850	16 862 132	(20 000)	(1 906 238)	(2 341 674)	29 169 070	(1 450 209)	(17 490)	(1 467 699)	27 701 371
Nunavik – Or											
Rex-Duquet	(g et h)	100									
Coûts d'acquisition		1 286 736	3 535	-	-	-	1 290 271	(1 054 369)	-	(1 054 369)	235 902
Coûts d'exploration		4 085 084	19 419	-	-	(2 802)	4 101 701	(3 134 729)	-	(3 134 729)	966 972
		5 371 820	22 954	-	-	(2 802)	5 391 972	(4 189 098)	-	(4 189 098)	1 202 874
Rex Sud	(h)	100									
Coûts d'acquisition		453 353	-	-	-	-	453 353	(104 513)	-	(104 513)	348 840
Coûts d'exploration		445 968	44 889	-	-	(6 086)	484 771	(145 089)	-	(145 089)	339 682
		899 321	44 889	-	-	(6 086)	938 124	(249 602)	-	(249 602)	688 522
Nantais	(h)	100									
Coûts d'acquisition		172 357	-	-	-	-	172 357	(95 299)	-	(95 299)	77 058
Coûts d'exploration		325 144	392	-	-	(171)	325 365	(204 913)	-	(204 913)	120 452
		497 501	392	-	-	(171)	497 722	(300 212)	-	(300 212)	197 510
Autres	100										
Coûts d'acquisition		738 282	127	-	-	-	738 409	(738 282)	-	(738 282)	127
Coûts d'exploration		982 241	-	-	-	-	982 241	(982 241)	-	(982 241)	-
		1 720 523	127	-	-	-	1 720 650	(1 720 523)	-	(1 720 523)	127
Total Nunavik – Or		8 489 165	68 362	-	-	(9 059)	8 548 468	(6 459 435)	-	(6 459 435)	2 089 033

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

10 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'E&E en 2022 (suite)

Propriété minérale	Participa- tion indivise	Coût au 31 août 2021	Ajouts	Paiements d'options	Reclassifi- cation (note 6)	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2022	Dépréciation cumulée au 31 août 2021	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2022	Valeur comptable nette au 31 août 2022
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Nunavik – Métaux de base											
Doran	100										
Coûts d'acquisition		59 732	-	-	-	-	59 732	-	-	-	59 732
Coûts d'exploration		8 906	19 363	-	-	(8 452)	19 817	-	-	-	19 817
Total Nunavik – Métaux de base		68 638	19 363	-	-	(8 452)	79 549	-	-	-	79 549
Nunavik – Diamants											
Diamrex	100										
Coûts d'acquisition		-	52 948	-	-	-	52 948	-	-	-	52 948
Coûts d'exploration		-	13 993	-	-	(6 108)	7 885	-	-	-	7 885
Total Nunavik – Diamants		-	66 941	-	-	(6 108)	60 833	-	-	-	60 833
Nunavik – Uranium											
Rae Nord *	100										
Coûts d'acquisition		484 838	139	-	-	-	484 977	(484 838)	(139)	(484 977)	-
Coûts d'exploration		709 305	-	-	-	-	709 305	(709 305)	-	(709 305)	-
Total Nunavik – Uranium		1 194 143	139	-	-	-	1 194 282	(1 194 143)	(139)	(1 194 282)	-
Total Nunavik		9 751 946	154 805	-	-	(23 619)	9 883 132	(7 653 578)	(139)	(7 653 717)	2 229 415
Total des actifs d'E&E		26 326 796	17 016 937	(20 000)	(1 906 238)	(2 365 293)	39 052 202	(9 103 787)	(17 629)	(9 121 416)	29 930 786

* Propriétés entièrement dépréciées mais où la Société détient toujours des titres miniers.

	31 août 2022 \$	31 août 2021 \$
Acquisition et exploration – Valeur comptable nette	29 930 786	17 223 009
Dépenses d'exploration prépayées	77 000	-
	<u>30 007 786</u>	<u>17 223 009</u>

Les actifs d'E&E de 2021 ont été regroupés au besoin afin de refléter les mêmes secteurs d'intérêt et se conformer à la présentation de 2022.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

10 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'E&E en 2021

Propriété minérale	Participa- tion indivise	Coût au 31 août 2020	Ajouts	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2021	Dépréciation cumulée au 31 août 2020	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2021	Valeur comptable nette au 31 août 2021
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Baie James – Or									
Elmer	100								
Coûts d'acquisition		125 738	22 482	-	148 220	-	-	-	148 220
Coûts d'exploration		4 543 669	8 109 708	(2 340 809)	10 312 568	-	-	-	10 312 568
		4 669 407	8 132 190	(2 340 809)	10 460 788	-	-	-	10 460 788
SOQUEM									
(a) SOQUEM	50								
Coûts d'acquisition		8 782	161 055	-	169 837	-	-	-	169 837
Coûts d'exploration		1 197 075	926 750	(42 483)	2 081 342	-	-	-	2 081 342
		1 205 857	1 087 805	(42 483)	2 251 179	-	-	-	2 251 179
Dalmas-Galinée									
(b) Dalmas-Galinée	50								
Coûts d'acquisition		15 401	9 095	-	24 496	-	-	-	24 496
Coûts d'exploration		109 680	37 933	(6 349)	141 264	-	-	-	141 264
		125 081	47 028	(6 349)	165 760	-	-	-	165 760
Éléonore Sud									
(c) Éléonore Sud	23,77								
Coûts d'acquisition		60 546	-	-	60 546	-	-	-	60 546
Coûts d'exploration		1 565 081	11 745	(5 127)	1 571 699	-	-	-	1 571 699
		1 625 627	11 745	(5 127)	1 632 245	-	-	-	1 632 245
Opinaca									
(d) Opinaca	25-100								
Coûts d'acquisition		156 821	9 338	-	166 159	(54 975)	(93 441)	(148 416)	17 743
Coûts d'exploration		286 325	216	(95)	286 446	(8 006)	(256 225)	(264 231)	22 215
		443 146	9 554	(95)	452 605	(62 981)	(349 666)	(412 647)	39 958
Wabamisk									
(e) Wabamisk	49								
Coûts d'acquisition		2 878	-	-	2 878	-	-	-	2 878
Coûts d'exploration		27 928	1 215	(530)	28 613	-	-	-	28 613
		30 806	1 215	(530)	31 491	-	-	-	31 491
Wapatik									
(f) Wapatik	100								
Coûts d'acquisition		13 880	-	-	13 880	-	-	-	13 880
Coûts d'exploration		31 054	11 023	-	42 077	-	-	-	42 077
		44 934	11 023	-	55 957	-	-	-	55 957
Autres									
Autres	100								
Coûts d'acquisition		264 312	58 734	-	323 046	(46 184)	(1 812)	(47 996)	275 050
Coûts d'exploration		85 625	80 471	(28 856)	137 240	(29 619)	(43)	(29 662)	107 578
		349 937	139 205	(28 856)	460 286	(75 803)	(1 855)	(77 658)	382 628
Total Baie James – Or		8 494 795	9 439 765	(2 424 249)	15 510 311	(138 784)	(351 521)	(490 305)	15 020 006
Baie James – Chrome-EGP									
Chromaska	100								
Coûts d'acquisition		32 929	-	-	32 929	(32 929)	-	(32 929)	-
Coûts d'exploration		916 036	966	(422)	916 580	(916 036)	(544)	(916 580)	-
Total Baie James – Chrome-EGP		948 965	966	(422)	949 509	(948 965)	(544)	(949 509)	-

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

10 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'E&E en 2021 (suite)

Propriété minérale	Participati on indivise	Coût au 31 août 2020	Ajouts	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2021	Dépréciation cumulée au 31 août 2020	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2021	Valeur comptable nette au 31 août 2021
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Baie James – Métaux de base									
Mercator	100								
Coûts d'acquisition		53 001	-	-	53 001	-	-	-	53 001
Coûts d'exploration		6 391	4 728	(772)	10 347	-	-	-	10 347
		<u>59 392</u>	<u>4 728</u>	<u>(772)</u>	<u>63 348</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>63 348</u>
Corne	100								
Coûts d'acquisition		26 727	-	-	26 727	-	-	-	26 727
Coûts d'exploration		7 726	3 900	(690)	10 936	-	-	-	10 936
		<u>34 453</u>	<u>3 900</u>	<u>(690)</u>	<u>37 663</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>37 663</u>
Autres *	100								
Coûts d'acquisition		11 175	-	-	11 175	(6 729)	(822)	(7 551)	3 624
Coûts d'exploration		2 844	-	-	2 844	(2 844)	-	(2 844)	-
		<u>14 019</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>14 019</u>	<u>(9 573)</u>	<u>(822)</u>	<u>(10 395)</u>	<u>3 624</u>
Total Baie James – Métaux de base		<u>107 864</u>	<u>8 628</u>	<u>(1 462)</u>	<u>115 030</u>	<u>(9 573)</u>	<u>(822)</u>	<u>(10 395)</u>	<u>104 635</u>
Total Baie James		<u>9 551 624</u>	<u>9 449 359</u>	<u>(2 426 133)</u>	<u>16 574 850</u>	<u>(1 097 322)</u>	<u>(352 887)</u>	<u>(1 450 209)</u>	<u>15 124 641</u>
Nunavik – Or									
Rex-Duquet	(g et h)	100							
Coûts d'acquisition		1 286 736	-	-	1 286 736	(1 054 369)	-	(1 054 369)	232 367
Coûts d'exploration		4 042 889	44 495	(2 300)	4 085 084	(3 134 729)	-	(3 134 729)	950 355
		<u>5 329 625</u>	<u>44 495</u>	<u>(2 300)</u>	<u>5 371 820</u>	<u>(4 189 098)</u>	<u>-</u>	<u>(4 189 098)</u>	<u>1 182 722</u>
Rex Sud	(h)	100							
Coûts d'acquisition		453 353	-	-	453 353	(104 513)	-	(104 513)	348 840
Coûts d'exploration		348 726	99 541	(2 299)	445 968	(145 089)	-	(145 089)	300 879
		<u>802 079</u>	<u>99 541</u>	<u>(2 299)</u>	<u>899 321</u>	<u>(249 602)</u>	<u>-</u>	<u>(249 602)</u>	<u>649 719</u>
Nantais	(h)	100							
Coûts d'acquisition		172 357	-	-	172 357	(95 299)	-	(95 299)	77 058
Coûts d'exploration		324 017	2 000	(873)	325 144	(204 913)	-	(204 913)	120 231
		<u>496 374</u>	<u>2 000</u>	<u>(873)</u>	<u>497 501</u>	<u>(300 212)</u>	<u>-</u>	<u>(300 212)</u>	<u>197 289</u>
NCG *	100								
Coûts d'acquisition		738 282	-	-	738 282	(738 282)	-	(738 282)	-
Coûts d'exploration		982 241	-	-	982 241	(982 241)	-	(982 241)	-
		<u>1 720 523</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 720 523</u>	<u>(1 720 523)</u>	<u>-</u>	<u>(1 720 523)</u>	<u>-</u>
Total Nunavik – Or		<u>8 348 601</u>	<u>146 036</u>	<u>(5 472)</u>	<u>8 489 165</u>	<u>(6 459 435)</u>	<u>-</u>	<u>(6 459 435)</u>	<u>2 029 730</u>

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

10 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'E&E en 2021 (suite)

Propriété minérale	Participa- tion indivise	Coût au 31 août 2020	Ajouts	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2021	Dépréciation cumulée au 31 août 2020	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2021	Valeur comptable nette au 31 août 2021
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Nunavik – Métaux de base									
Doran	100								
Coûts d'acquisition		-	59 732	-	59 732	-	-	-	59 732
Coûts d'exploration		-	9 980	(1 074)	8 906	-	-	-	8 906
Total Nunavik – Métaux de base		-	69 712	(1 074)	68 638	-	-	-	68 638
Nunavik – Uranium									
Rae Nord *	100								
Coûts d'acquisition		484 838	-	-	484 838	(484 838)	-	(484 838)	-
Coûts d'exploration		709 305	-	-	709 305	(709 305)	-	(709 305)	-
Total Nunavik – Uranium		1 194 143	-	-	1 194 143	(1 194 143)	-	(1 194 143)	-
Total Nunavik		9 542 744	215 748	(6 546)	9 751 946	(7 653 578)	-	(7 653 578)	2 098 368
Total des actifs d'E&E		19 094 368	9 665 107	(2 432 679)	26 326 796	(8 750 900)	(352 887)	(9 103 787)	17 223 009

* Propriétés entièrement dépréciées mais où la Société détient toujours des titres miniers.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

10 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

- a) Le 22 septembre 2016, la Société a formé avec SOQUEM l'alliance stratégique de la Baie James (l'« Alliance de la Baie James ») afin d'identifier, d'acquérir et d'explorer des cibles aurifères à fort potentiel dans le territoire d'Eeyou Istchee-Baie James (la « région de la Baie James ») au Québec. Dans le cadre de l'Alliance de la Baie James, la Société a livré un rapport de ciblage à SOQUEM en contrepartie d'un paiement de 100 000 \$ en trésorerie.

Le 25 avril 2019, Azimut et SOQUEM ont signé une entente visant à modifier les termes de l'Alliance de la Baie James. En vertu de l'entente modifiée, SOQUEM avait acquis sa participation de 100 % dans quatre (4) propriétés (Munischiwan, Pikwa, Pontois et Desceliers; les « propriétés SOQUEM ») en investissant un montant de 2 715 992 \$ en travaux d'exploration et en accordant à Azimut une option permettant de récupérer une participation de 50 % dans les propriétés SOQUEM en contrepartie de travaux d'exploration totalisant 3 317 427 \$ sur une période de trois (3) ans, soit le même montant que le montant cumulatif investi par SOQUEM en travaux d'exploration sur les propriétés SOQUEM, la propriété Dalmas et la propriété Galinée. Azimut a été gérant des travaux durant la période d'option de rachat. Durant les travaux de terrain, SOQUEM a le droit de fournir jusqu'à 30 % du personnel de terrain de la Société à un taux mutuellement convenu. Le 31 mai 2021, Azimut a honoré ses obligations pour exercer son option de rachat lui permettant de récupérer une participation de 50 % dans les propriétés SOQUEM. Depuis lors, les propriétés SOQUEM sont détenues comme des projets en coentreprise à 50/50, chaque propriété faisant l'objet d'une entente de coentreprise entre Azimut et SOQUEM. Azimut reste gérant des travaux sur Munischiwan, Pontois et Desceliers, tandis que SOQUEM est gérant des travaux sur Pikwa.

- b) Les propriétés Dalmas et Galinée font l'objet d'une entente de coentreprise entre Azimut et SOQUEM. Le 25 avril 2019, SOQUEM a acquis une participation de 50 % dans la propriété Dalmas en versant un paiement de 12 421 \$ en trésorerie pour couvrir les coûts de jalonnement des titres miniers et 107 045 \$ pour les dépenses d'exploration, et une participation de 50 % dans la propriété Galinée en versant un paiement de 87 900 \$ en trésorerie pour couvrir les coûts de jalonnement des titres miniers et 494 390 \$ pour les dépenses d'exploration. Azimut reste gérant des travaux. Durant les travaux de terrain, SOQUEM a le droit de fournir jusqu'à 30 % du personnel de terrain de la Société à un taux mutuellement convenu.
- c) La propriété Éléonore Sud a fait l'objet d'une lettre d'intention signée en 2006 en vertu de laquelle Azimut a convenu de former une coentreprise tripartite avec Les Mines Opinaca ltée, une filiale à part entière de Newmont et Eastmain Resources Inc. (« Eastmain Resources »). La propriété Éléonore Sud inclut 166 claims de l'ancienne propriété Opinaca C et 116 claims détenus par Newmont. En février 2008, Eastmain Resources a acquis une participation de 33,33 % dans la propriété Éléonore Sud en versant un montant cumulatif de 185 000 \$ en trésorerie à la Société, en accordant 30 000 actions ordinaires à la Société et en finançant des travaux d'exploration totalisant 4 millions de dollars. La propriété Éléonore Sud était détenue selon les pourcentages suivants : Azimut 23,77 %, Newmont 38,11 % et Eastmain Resources 38,12 %. Le 8 août 2022, Azimut a convenu de vendre sa participation de 23,77 % (voir la note 6).
- d) Les propriétés Opinaca A et B font l'objet d'une entente de coentreprise avec les parties suivantes :
1. Opinaca A est un projet en coentreprise à 50/50 avec Everton Resources Inc. (« Everton »). Everton a acquis une participation de 50 % en mars 2010 en versant des paiements cumulatifs de 180 000 \$ en trésorerie et en réalisant des travaux pour un montant total de 2,8 millions de dollars.
 2. Opinaca B est un projet en coentreprise à 25/50/25 avec Hecla Québec Inc. (« Hecla ») et Everton. Everton a acquis sa participation après avoir versé un montant cumulatif de 160 000 \$ en trésorerie en mars 2010 et engagé un montant total de 2 millions de dollars en dépenses d'exploration. Hecla a acquis sa participation de 50 % après avoir versé un montant cumulatif de 580 000 \$ en trésorerie en novembre 2018 et engagé un montant total de 6 millions de dollars en dépenses d'exploration. Azimut a reçu des paiements cumulatifs de 290 000 \$ en trésorerie de Hecla.
- e) La propriété Wabamisk a été détenue à 49 % par Azimut et à 51 % par Newmont au 31 août 2022. Newmont a versé un montant cumulatif de 500 000 \$ en trésorerie et a effectué des travaux d'exploration totalisant 4 millions de dollars. Le 8 août 2022, Newmont a exercé son droit de se retirer volontairement du projet en coentreprise Wabamisk en contrepartie du paiement par Azimut d'un montant nominal de 1 \$. En lien avec ce retrait, Newmont cessera d'être un participant dans la coentreprise Wabamisk (la « transaction Wabamisk »). À la clôture de la transaction Wabamisk, Azimut détiendrait donc une participation de 100 % dans les 333 claims miniers qui forment la propriété Wabamisk. La transaction Wabamisk a été clôturée le 9 septembre 2022.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

10 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

- f) La propriété Wapatik a fait l'objet d'une lettre de vente en vertu de laquelle une offre exclusive a été faite à Mont Royal Resources Limited (« Mont Royal ») en contrepartie d'un paiement de 20 000 \$ en trésorerie à Azimut. Le 21 septembre 2020, la Société a octroyé à Mont Royal l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété Wapatik en versant des paiements totalisant 80 000 \$ en trésorerie à Azimut, en finançant un minimum de 4 millions de dollars en dépenses d'exploration sur une période de quatre (4) ans et en réalisant un minimum de 4 000 mètres de forage au diamant. Selon les modalités de l'entente, Mont Royal peut acquérir une participation additionnelle de 20 %, portant sa participation totale à 70 %, en faisant un paiement additionnel de 120 000 \$ en trésorerie, en engageant un montant additionnel de 3 millions de dollars en travaux d'exploration sur une période de trois (3) ans suivant la date d'élection, et en déposant une évaluation économique préliminaire conforme au Règlement 43-101 le ou avant le troisième (3^e) anniversaire de la date d'élection.
- g) La propriété Duquet a été transférée à Azimut le 30 septembre 2015, en contrepartie d'une redevance globale de 2,25 % NSR sur la propriété dans le cadre d'une entente intervenue avec SOQUEM, Exploration Osisko-Baie James inc. et Newmont Northern Mining ULC. La propriété Duquet a été regroupée avec la propriété Rex pour former une seule entité (la propriété Rex-Duquet) et est devenue sujette à l'Alliance du Nunavik (voir *h*).
- h) L'Alliance stratégique du Nunavik (l'« Alliance du Nunavik »), formée le 25 avril 2019 entre Azimut et SOQUEM, prévoit que SOQUEM a l'option d'acquérir une participation initiale de 50 % dans les propriétés Rex (aujourd'hui Rex-Duquet), Rex Sud et Nantais en investissant 16 millions de dollars en travaux d'exploration sur une période de quatre (4) ans, incluant un engagement ferme de 4 millions de dollars par année pendant les deux (2) premières années. SOQUEM pourra également acquérir une participation additionnelle de 10 % en investissant 8 millions de dollars par propriété désignée sur une période de deux (2) ans, incluant le dépôt d'une évaluation économique préliminaire. Azimut est gérant des travaux dans le cadre de l'Alliance du Nunavik. Durant les travaux de terrain, SOQUEM a le droit de fournir jusqu'à 30 % du personnel de terrain de la Société à un taux mutuellement convenu.

11 Obligations locatives

La Société loue des espaces à bureaux, des installations d'entreposage et de l'équipement d'exploration. Le bail des espaces à bureaux est valide pour cinq (5) ans jusqu'au 30 juin 2023, avec option de renouvellement pour une période additionnelle d'un an aux mêmes conditions. Les installations d'entreposage et l'équipement d'exploration font l'objet d'une location mensuelle et représentent des éléments de faible valeur. La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'actifs au titre des droits d'utilisation ni d'obligations locatives pour ces contrats de location.

	2022	2021
	\$	\$
Solde d'ouverture	118 658	364 722
Ajouts	-	48 403
Remboursement de capital au cours de l'exercice	(45 220)	(294 467)
Solde de fermeture	73 438	118 658
Moins : Obligations locatives courantes	36 976	45 220
Obligations locatives non courantes	36 462	73 438

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

12 Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les tableaux suivants présentent les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Société aux 31 août 2021 et 2022 :

	2022			2021
	Rex-Duquet, Rex Sud	Elmer	Total	Rex-Duquet, Rex Sud
	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	987 764	-	987 764	251 480
Ajouts	-	543 389	543 389	-
Changement de l'estimation	(102 420)	-	(102 420)	733 818
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	84 369	-	84 369	2 466
Solde à la fin de l'exercice	969 713	543 389	1 513 102	987 764

Voici les hypothèses utilisées pour estimer la provision pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations :

	Rex-Duquet, Rex Sud	Elmer	Total	Rex-Duquet, Rex Sud
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie non actualisés estimatifs requis pour régler les obligations	1 094 929 \$	758 316 \$	1 853 245 \$	998 935 \$
Taux d'actualisation moyen pondéré	6,44 %	5,97 %		1,00 %
Nombre d'années estimatif avant les déboursés requis pour régler les obligations	3,5 ans	10,5 ans		4,5 ans

13 Capital-actions

Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé, sans valeur nominale, votantes et participantes.

a) Émission d'actions ordinaires

Le 14 septembre 2020, la Société a clôturé un placement privé sans courtier de 3 333 335 actions ordinaires à un prix de 1,80 \$ par action, pour un produit brut totalisant 6 000 003 \$. Un montant de 202 381 \$ a été versé dans le cadre du placement en tant que frais d'émission d'actions.

Le 16 juillet 2021, la Société a clôturé un placement privé par voie de prise ferme avec un regroupement de preneurs fermes pour un produit brut totalisant 28 749 245 \$, se composant de 3 463 900 actions accréditives au prix de 3,32 \$ par action accréditive, et de 9 078 472 actions ordinaires au prix de 1,90 \$ par action ordinaire, ce qui inclut l'exercice de l'option des preneurs fermes d'acheter 1 973 172 actions supplémentaires. Les preneurs fermes ont reçu : (a) une commission de 1 380 299 \$ en trésorerie et (b) 501 695 options de rémunération incessibles, correspondant à 4 % du nombre total d'actions offertes et vendues dans le cadre du placement, chacune pouvant être levée pour une action ordinaire de la Société au prix de 1,90 \$ par action jusqu'au 16 janvier 2023. La juste valeur de 635 182 \$ a été déterminée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 0,43 %, durée de vie prévue de 24 mois, taux de volatilité annualisé de 100 % (basé sur la volatilité historique de la Société dans les 24 mois précédant la date d'émission), et taux de dividende de 0 %. Un montant total de 1 062 014 \$ a été versé dans le cadre du placement en tant que frais d'émission d'actions, incluant la portion allouée au passif lié à la prime sur les actions accréditives.

b) Émission d'actions accréditives

	2022	2021
	\$	\$
Prime liée aux actions accréditives au début de l'exercice	3 399 557	935 100
Ajouts	-	3 487 984
Amortissement	(3 399 557)	(1 023 527)
Prime liée aux actions accréditives à la fin de l'exercice	-	3 399 557

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

13 Capital-actions (suite)

b) Émission d'actions accréditives (suite)

Le 16 juillet 2021, la Société a clôturé un placement privé en émettant 3 463 900 actions accréditives au prix de 3,32 \$ par action, pour un produit brut totalisant 11 500 148 \$. Les actions accréditives ont été émises à une prime de 1,07 \$ sur le prix de clôture des actions de la Société à la TSXV à la date d'émission (2,25 \$). La prime, comptabilisée comme un passif lié à la prime sur les actions accréditives de 3 706 373 \$, a été réduite de 218 389 \$ et allouée aux frais d'émission d'actions. Une réduction ultérieure au prorata du passif comptabilisé en charges et recouvrement d'impôt à mesure que les dépenses admissibles sont engagées. Les commissions ou les frais d'intermédiation ont été versés en lien avec le financement (voir 13 (a)).

Au 31 août 2022, il ne restait aucun montant à dépenser en vertu de l'entente de financement accréditif. En renonçant aux dépenses admissibles en vertu de la règle de rétrospection, la Société est tenue de payer de l'impôt en vertu de la Partie XII.6.

14 Options des preneurs fermes

Le tableau qui suit présente les changements survenus à l'égard des options de rémunération des preneurs fermes pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021, en résumant l'information en date du 31 août 2022 :

	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Date d'expiration
En circulation au 31 août 2020	-	-	
Émises dans le cadre d'un placement privé (note 13a)	501 695	1,90	16 janvier 2023
En circulation en août 2022 (inchangé du 31 août 2021)	<u>501 695</u>	<u>1,90</u>	

15 Régime d'options d'achat d'actions

La Société maintient un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel un maximum de 8 190 000 options d'achat d'actions peut être octroyé. Le nombre d'actions réservées pour l'émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions est équivalent à approximativement 9,99 % des 81 903 844 actions ordinaires émises et en circulation de la Société le 4 avril 2022, soit la date à laquelle la Société a déposé une requête pour bonifier le régime d'options d'achat d'actions. Le prix de levée des options est établi selon le cours de clôture des actions de la Société à la TSXV qui est en vigueur la veille de la date de l'octroi. Les options sont valides pour une période maximale de dix (10) ans suivant la date d'octroi. Si une période d'interdiction est en vigueur à la fin du terme, la date d'échéance sera reportée de dix (10) jours ouvrables suivant la fin de la période d'interdiction. Les options pourront être levées immédiatement, à moins d'approbation et d'indication contraire du conseil d'administration.

Les tableaux suivants résumant l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation et à leur statut d'exercice au 31 août 2022 :

	2022		2021	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
Solde au début de la période	5 085 000	0,72	4 480 000	0,67
Attribuées	1 682 000	0,95	1 007 000	1,00
Levées	(440 000)	0,47	(90 000)	0,82
Échues	(110 000)	1,146	(312 000)	0,87
Abandonnées	(138 000)	1,389	-	-
En circulation à la fin de la période	<u>6 079 000</u>	<u>0,77</u>	<u>5 085 000</u>	<u>0,72</u>
Pouvant être levées à la fin de la période	<u>5 752 000</u>		<u>4 950 000</u>	

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

15 Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Prix de levée \$	Options en circulation	Options pouvant être levées	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (en années)
Entre 0,19 et 0,50	1 880 000	1 880 000	3,53
Entre 0,51 et 1,00	2 655 000	2 645 000	7,94
Entre 1,01 et 1,50	1 515 000	1 198 000	7,42
Entre 1,51 et 2,00	29 000	29 000	4,38
	<u>6 079 000</u>	<u>5 752 000</u>	<u>6,43</u>

Le 19 décembre 2019, la Société a accordé 150 000 options d'achat d'actions à un employé, à un prix de levée de 0,50 \$ par option. De ce nombre, 50 000 options pouvaient être levées immédiatement, 50 000 options pouvaient être levées à compter du 19 décembre 2020, et une dernière tranche de 50 000 options pouvait être levée à compter du 19 décembre 2021. La juste valeur des options accordées s'élevait à 58 500 \$, dont un montant de 2 994 \$ (15 738 \$ en 2021) a été imputé aux dépenses d'exploration générale durant l'exercice terminé le 31 août 2022 (15 738 \$ en 2021). La juste valeur des options a été déterminée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,25 %, durée de vie prévue de 10 ans, taux de volatilité annualisé de 78 % basé sur la volatilité historique de la Société, et taux de dividende de 0 %.

Le 1^{er} octobre 2020, la Société a accordé 120 000 options d'achat d'actions à des employés, à un prix de levée de 1,07 \$ par option. De ce nombre, 25 000 options pouvaient être levées immédiatement, 45 000 options pouvaient être levées à compter du 1^{er} avril 2021, et 25 000 options pouvaient être levées à compter du 1^{er} octobre 2021. Une dernière tranche de 25 000 options a fait l'objet d'une renonciation suivant le départ d'un employé. La juste valeur des options accordées s'élevait à 85 500 \$. Un montant de 9 300 \$ (76 200 \$ en 2021) a été imputé aux dépenses d'exploration générale durant l'exercice terminé le 31 août 2022. La juste valeur de 0,89 \$ par option a été déterminée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 0,60 %, durée de vie prévue de 10 ans, taux de volatilité annualisé de 87 % basé sur la volatilité historique de la Société, et taux de dividende de 0 %.

Le 6 janvier 2021, la Société a accordé 50 000 options d'achat d'actions à des employés, à un prix de levée de 1,12 \$ par option. De ce nombre, 10 000 pouvaient être levées immédiatement, 15 000 pouvaient être levées à compter du 6 juillet 2021 et une dernière tranche de 25 000 options pouvait être levée à compter du 6 janvier 2022. La juste valeur des options accordées s'élevait à 47 000 \$, dont un montant de 8 222 \$ (39 168 \$ en 2021) a été imputé aux dépenses d'exploration générale durant l'exercice terminé le 31 août 2022. La juste valeur des options a été déterminée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 0,75 %, durée de vie prévue de 10 ans, taux de volatilité annualisé de 87 % basé sur la volatilité historique de la Société, et taux de dividende de 0 %.

Le 1^{er} juin 2021, la Société a accordé 10 000 options d'achat d'actions à un employé, à un prix de levée de 1,55 \$ par option. De ce nombre, 5 000 pouvaient être levées à compter du 1^{er} décembre 2021. Les 5 000 options résiduelles ont fait l'objet d'une renonciation suivant le départ de l'employé. La juste valeur des options accordées s'élevait à 11 355 \$. Un montant de 6 497 \$ (4 858 \$ en 2021) a été imputé aux dépenses d'exploration générale durant l'exercice terminé le 31 août 2022. La juste valeur de 1,30 \$ par option a été déterminée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,50 %, durée de vie prévue de 10 ans, taux de volatilité annualisé de 86 % basé sur la volatilité historique de la Société, et taux de dividende de 0 %.

Le 2 novembre 2021, la Société a accordé 12 000 options d'achat d'actions à un employé, à un prix de levée de 1,76 \$ par option. De ce nombre, 6 000 pouvaient être levées à compter du 2 mai 2022. Les 6 000 options résiduelles ont fait l'objet d'une renonciation suivant le départ de l'employé. La juste valeur des options accordées s'élevait à 14 257 \$. Un montant de 14 257 \$ (montant nul en 2021) a été imputé aux dépenses d'exploration générale durant l'exercice terminé le 31 août 2022. La juste valeur de 1,51 \$ par option a été déterminée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,72 %, durée de vie prévue de 10 ans, taux de volatilité annualisé de 86 % basé sur la volatilité historique de la Société, et taux de dividende de 0 %.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

15 Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Le 13 décembre 2021, la Société a accordé 100 000 options d'achat d'actions à un employé, à un prix de levée de 1,40 \$ par option. De ce nombre, 25 000 options pouvaient être levées immédiatement et 75 000 options ont fait l'objet d'une renonciation suivant le départ d'un employé. La juste valeur des options accordées d'un montant de 43 451 \$ (montant nul en 2021) a été imputée aux dépenses d'exploration générale durant l'exercice terminé le 31 août 2022. La juste valeur de 1,25 \$ par option a été déterminée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,41 %, durée de vie prévue de 10 ans, taux de volatilité annualisé de 87 % basé sur la volatilité historique de la Société, et taux de dividende de 0 %.

Le 10 mai 2022, la Société a accordé 100 000 options d'achat d'actions à un employé, à un prix de levée de 1,25 \$ par option. De ce nombre, 33 000 options pouvaient être levées immédiatement, 33 000 options pouvaient être levées à compter du 10 mai 2023, et une dernière tranche de 34 000 options pourra être levée à compter du 10 mai 2024. La juste valeur des options accordées s'élevait à 95 000 \$, dont un montant de 45 204 \$ (montant nul en 2021) a été imputé aux dépenses d'exploration générale durant l'exercice terminé le 31 août 2022. La juste valeur de 0,95 \$ par option a été déterminée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 2,95 %, durée de vie prévue de 10 ans, taux de volatilité annualisé de 87 % basé sur la volatilité historique de la Société, et taux de dividende de 0 %.

Le 16 mai 2022, la Société a accordé 300 000 options d'achat d'actions à un employé, à un prix de levée de 1,20 \$ par option. De ce nombre, 50 000 options pouvaient être levées immédiatement, 50 000 options pouvaient être levées à compter du 16 mai 2023, 75 000 options pouvaient être levées à compter du 16 mai 2024, 75 000 options pouvaient être levées à compter du 16 mai 2025, et une dernière tranche de 50 000 options pourra être levée à compter du 16 mai 2026. La juste valeur des options accordées s'élevait à 312 000 \$, dont un montant de 89 916 \$ (montant nul en 2021) a été imputé aux charges générales et administratives durant l'exercice terminé le 31 août 2022. La juste valeur de 1,04 \$ par option a été déterminée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 2,95 %, durée de vie prévue de 10 ans, taux de volatilité annualisé de 87 % basé sur la volatilité historique de la Société, et taux de dividende de 0 %.

Le 13 juin 2022, la Société a accordé 5 000 options d'achat d'actions à des employés, à un prix de levée de 1,21 \$ par option. De ce nombre, 5 000 pouvaient être levées immédiatement. La juste valeur des options accordées s'élevait à 5 150 \$ (montant nul en 2021) et a été imputée aux dépenses d'exploration générale durant l'exercice terminé le 31 août 2022. La juste valeur des options a été déterminée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 3,40 %, durée de vie prévue de 10 ans, taux de volatilité annualisé de 87 % basé sur la volatilité historique de la Société, et taux de dividende de 0 %.

Le 11 août 2022, la Société a accordé 1 165 000 options d'achat d'actions à des administrateurs, dirigeants, employés et consultants, à un prix de levée de 0,81 \$ par option. De ce nombre, 1 155 000 options pouvaient être levées immédiatement et les 10 000 options résiduelles pourront être levées à compter du 11 février 2023. La juste valeur des options accordées s'élevait à 803 850 \$, tel que déterminé selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 2,70 %, durée de vie prévue de 10 ans, taux de volatilité annualisé de 87 % basé sur la volatilité historique de la Société, et taux de dividende de 0 %. Un montant de 734 850 \$ (montant nul en 2021) a été imputé aux charges générales et administratives, et un montant de 62 675 \$ (montant nul en 2021) a été imputé aux dépenses d'exploration générale durant l'exercice terminé le 31 août 2022.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

16 Dépenses par nature

	2022	2021
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	210 865	129 234
Rémunération fondée sur des actions	824 766	606 800
Honoraires professionnels et d'entretien	201 541	264 913
Administration et frais de bureau	96 711	73 343
Développement des affaires et frais d'administration	109 925	29 182
Publicité	11 381	15 474
Loyer	4 139	1 930
Assurance	49 352	25 711
Conférences et réunions	101 924	65 441
Amortissement des immobilisations corporelles	12 372	11 748
Amortissement d'actifs incorporels	1 692	688
Amortissement d'actifs au titre des droits d'utilisation	47 924	47 924
Charges générales et administratives	1 672 592	1 272 388
Salaires pour la recherche de propriétés	6 730	-
Autres dépenses d'exploration	21 657	10 674
Rémunération fondée sur des actions	192 601	310 234
Crédits de droits remboursables pour perte et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources, montant net	(12 391)	(4 633)
Exploration générale	208 597	316 275

17 Opérations entre parties apparentées

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs, le chef de la direction, le chef de la direction financière et le vice-président au développement corporatif (à compter du 16 mai 2022). Le vice-président, Technologie et Développement des affaires a quitté son poste le 1^{er} décembre 2021. La rémunération versée ou payable pour les services des principaux dirigeants est décrite ci-dessous :

	2022	2021
	\$	\$
Salaires	554 215	543 330
Honoraires des administrateurs	98 629	45 658
Rémunération fondée sur des actions	807 516	565 800
	1 460 360	1 154 788

Un montant de 282 158 \$ en salaires (329 509 \$ – 2021) a été capitalisé dans les actifs d'E&E.

Au 31 août 2022, les comptes créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 234 807 \$ (364 810 \$ au 31 août 2021) payable aux principaux dirigeants. Ces sommes ne sont pas garanties, ne portent pas intérêt et sont exigibles sur demande.

Dans l'éventualité d'une perte d'emploi pour toute raison autre qu'une grossière négligence, le chef de la direction et le chef des finances auront droit à une indemnité équivalente à douze (12) mois de salaire et le vice-président aura droit à une indemnité équivalente à douze (12) semaines de salaire après avoir complété une première année en emploi, augmentant de (4) semaines pour chaque année d'emploi additionnelle jusqu'à un maximum d'un (1) an de salaire. L'indemnité versée ne devra pas représenter plus de 10 % de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la Société au moment du paiement. Au 31 août 2022, l'indemnité à laquelle le VP avait droit s'élevait à 545 385 \$.

Dans l'éventualité d'un changement de contrôle ou d'une perte d'emploi suite à un changement de contrôle, le chef de la direction aura droit à une indemnité de 680 000 \$, équivalente à vingt-quatre (24) mois de salaire. Le vice-président aura droit à une indemnité de 266 667 \$ durant les douze (12) mois suivant un changement de contrôle, équivalent à seize (16) mois de salaire. Le chef des finances aura droit à une indemnité de 285 000 \$, équivalente à dix-huit (18) mois de salaire.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

18 Impôt sur le revenu

Composantes de l'impôt sur le revenu

La charge d'impôt sur le revenu différé se compose des éléments suivants :

	2022	2021
	\$	\$
Charge d'impôt sur le revenu différé	-	-
Amortissement des primes liées aux actions accréditives	(3 399 557)	(1 023 527)
Recouvrement d'impôt sur le revenu différé	(3 339 557)	(1 023 527)

Le taux d'imposition effectif diffère du taux d'imposition statutaire canadien en raison des éléments suivants :

	2022	2021
	\$	\$
Perte avant l'impôt sur le revenu	(1 782 707)	(1 574 286)
Taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26,50 % (26,50 % en 2021)	(472 417)	(417 186)
Dépenses non déductibles	299 720	262 000
Variation des écarts temporaires déductibles non comptabilisés	(2 519 450)	(715 000)
Incidence fiscale des dépenses renoncées en lien avec les actions accréditives	2 835 412	852 000
Amortissement des primes liées aux actions accréditives	(3 399 557)	(1 023 527)
Autres	(143 265)	18 186
Recouvrement d'impôt sur le revenu différé	(3 399 557)	(1 023 527)

Composantes de l'impôt sur le revenu (suite)

La capacité à réaliser des avantages fiscaux dépend de plusieurs facteurs dont la vente de propriétés. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour permettre de comptabiliser l'actif. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés s'élevaient à 23 000 \$.

Aux 31 août 2022 et 2021, les principales composantes des actifs et des passifs d'impôt différé de la Société étaient les suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
Actifs d'impôt différé		
Pertes autres qu'en capital	2 079 000	1 862 000
Pertes en capital	37 000	38 000
Placements	86 000	83 000
Frais d'émission d'actions et de bons de souscription	427 000	575 000
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	216 000	212 000
Actifs d'exploration et d'évaluation	(3 221 000)	(292 000)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	401 000	67 000
Actif au titre des droits d'utilisation	(21 000)	(34 000)
Obligation locative	19 000	31 000
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	23 000	2 542 000

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

18 Impôt sur le revenu (suite)

Au 31 août 2022, les pertes pouvant être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs viennent à échéance tel que décrit ci-dessous :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2042	1 076 000	1 076 000
2041	797 000	797 000
2040	702 000	700 000
2039	74 000	74 000
2038	211 000	210 000
2037	185 000	184 000
2036	306 000	306 000
2035	410 000	409 000
2034	514 000	512 000
2033	436 000	434 000
2032	790 000	787 000
2031	687 000	705 000
2030	719 000	719 000
2029	816 000	818 000
2026	139 000	99 000
	<u>7 862 000</u>	<u>7 830 000</u>

Au 31 août 2022, la Société avait accumulé des pertes en capital au Canada aux fins de l'impôt sur le revenu d'un montant approximativement 283 000 \$ (283 000 \$ en 2021). Ces pertes peuvent être reportées indéfiniment pour les utiliser en réduction de futurs gains en capital.

19 Perte nette (bénéfice net) par action

Pour l'exercice terminé le 31 août 2021, il n'y avait aucune différence entre la perte par action de base et la perte par action diluée étant donné que les instruments potentiellement dilutifs avaient un effet anti-dilutif. Par conséquent, la perte par action de base et diluée pour 2021 a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation, qui était de 70 626 602 en 2021.

Pour l'exercice terminé le 31 août 2022, le résultat net dilué par action a été calculé en utilisant le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation de 81 938 858 ajusté par le nombre d'instruments potentiellement dilutifs de chaque option d'achat d'action dont le prix de levée était inférieur au cours moyen de l'action de la Société sur les marchés. Durant l'exercice terminé le 31 août 2022, 2 484 671 options d'achat d'actions pouvaient être levées à un prix de levée inférieur au cours moyen des actions sur les marchés. Par conséquent, un nombre moyen pondéré dilué d'actions de 84 423 528 a été utilisé pour calculer le résultat net dilué par action en 2022.

20 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital

Classification

Les instruments financiers de la Société au 31 août 2022 se composent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de sommes à recevoir, de placements, de comptes créditeurs et charges à payer et d'avances reçues pour travaux d'exploration. La juste valeur de ces instruments financiers est soit équivalente à leur juste valeur (placements) ou se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme ou du fait qu'ils portent intérêt aux taux actuels du marché.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

20 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital (suite)

Classification (suite)

La classification des instruments financiers de la Société se résume comme suit :

		Juste valeur	
		2022	2021
		\$	\$
Actifs financiers	Classification		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti	14 035 435	27 641 849
Sommes à recevoir	Au coût amorti	777 556	2 465 477
Placements	Juste valeur par le biais du résultat net	51 940	73 941
		<u>14 864 931</u>	<u>30 181 267</u>
Passifs financiers			
Comptes créditeurs et charges à payer	Passifs financiers au coût amorti	4 985 144	2 730 618
Avances reçues pour travaux d'exploration	Passifs financiers au coût amorti	458 196	291 860
		<u>5 443 340</u>	<u>3 022 478</u>

La Société définit la hiérarchie d'évaluation de la juste valeur selon laquelle ses instruments financiers sont évalués de la façon suivante : le niveau 1 inclut les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques; le niveau 2 inclut des données autres que les prix cotés considérés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement ou indirectement; et le niveau 3 inclut des données pour les actifs ou les passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables. Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux de hiérarchie durant les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021.

Risques financiers

La Société est exposée à différents risques financiers, comme le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché, en raison de son utilisation d'instruments financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux sommes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont déposés dans des comptes auprès de banques à charte canadiennes ou sont investis de façon diversifiée dans des valeurs mobilières ayant une cote de crédit de haute qualité.

Le risque en découlant est minimal de l'avis de la direction. Le risque de crédit lié aux sommes à recevoir de partenaires découle d'une éventuelle incapacité des partenaires à assumer leurs créances. Ces sommes à recevoir découlent des dépenses engagées au nom des partenaires. En 2022, aucune provision pour créance douteuse n'a été comptabilisée. La Société effectue un suivi serré de sa situation financière de façon à minimiser son risque de crédit sur les sommes à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société n'ait pas suffisamment de liquidités pour honorer ses obligations financières lorsqu'elles sont exigibles. Au 31 août 2022, la Société disposait de fonds suffisants, avec un solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 14 035 435 \$ (27 641 849 \$ – 31 août 2021) pour s'acquitter de ses passifs courants de 5 480 317 \$ (6 467 255 \$ – 31 août 2021) et pour honorer ses obligations d'un montant nul (10 707 035 \$ – 31 août 2021) en vertu de l'entente de financement accreditif.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

20 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital (suite)

Risque de liquidité (suite)

Le tableau qui suit indique les échéances contractuelles des passifs financiers, incluant les intérêts le cas échéant, au 31 août 2022 :

	Valeur comptable \$	Flux de trésorerie contractuels \$	0 à 12 mois \$	12 à 24 mois \$	Plus de 24 mois \$
Comptes créditeurs et charges à payer, avances reçues pour travaux d'exploration	5 443 341	5 443 341	5 443 341	-	-
Obligations locatives	73 438	117 680	64 189	53 491	-

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les futurs flux de trésorerie liés à un instrument financier fluctueront en raison des variations dans les taux d'intérêt du marché. Le risque de la Société à cet égard découle de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie et est négligeable.

Risque lié au cours des actions

Le risque lié au cours des actions est le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison de la conjoncture dans le secteur minier canadien et des fluctuations des marchés boursiers. Les variations de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées dans les autres gains et pertes dans les états du résultat net et du résultat global. En ce qui concerne les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net de la Société, une variation de $\pm 10\%$ des cours du marché au 31 août 2022 se solderait par une variation du résultat net estimée à 5 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 août 2022 (7 000 \$ – 31 août 2021).

La juste valeur des placements en actions ordinaires de sociétés canadiennes cotées en bourse est classée de niveau 1 dans la hiérarchie de la juste valeur.

Gestion du capital

La Société considère les éléments inclus dans les capitaux propres comme des composantes du capital.

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital consistent à maximiser sa capacité de poursuivre ses activités. La direction révisé son approche en matière de gestion du capital de façon continue et au besoin, la Société obtient du financement par le biais de placements privés.

Aucun changement important n'a été apporté à l'approche de la Société en matière de gestion du capital au cours de l'exercice terminé le 31 août 2022. La Société n'est pas assujettie à des exigences extérieures en matière de capital, à moins que la Société ne clôture un placement accréditif, auquel cas les fonds devront être engagés en frais d'exploration admissibles (voir note 13b). Les variations des différentes composantes du capital sont présentées dans les états des variations des capitaux propres.

21 Informations additionnelles relatives aux flux de trésorerie

	2022 \$	2021 \$
Acquisitions d'actifs d'E&E incluses dans les comptes créditeurs et charges à payer	3 919 545	2 130 128
Amortissement d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre des droits d'utilisation inclus dans les actifs d'E&E	58 540	532 602
Crédits de droits remboursables pour perte et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources présentés en réduction des actifs d'E&E, montant net	2 365 293	2 432 677
Rémunération fondée sur des actions incluse dans les actifs d'E&E	5 150	-

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2022 et 2021

22 Événement subséquent

Le 30 novembre 2022, la Société a octroyé à KGHM International Ltd (« KGHM ») l'option d'acquérir une participation initiale de 50 % (la « première option ») dans la propriété Kukamas dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James au Québec, en versant des paiements totalisant 250 000 \$ en trésorerie à Azimut, en finançant un minimum de 5 millions de dollars en dépenses d'exploration sur une période de quatre (4) ans et en réalisant un minimum de 5 000 mètres de forage au diamant. Azimut sera gérant des travaux durant la première option.

KGHM pourra acquérir une participation additionnelle de 20 %, portant sa participation totale à 70 % (la « deuxième option »), en faisant un paiement additionnel de 225 000 \$ en trésorerie, en engageant un montant additionnel de 4,2 millions de dollars en dépenses d'exploration sur une période de trois (3) ans suivant la date d'élection, et en déposant une évaluation économique préliminaire conforme au Règlement 43-101 le ou avant le troisième (3^e) anniversaire de la date d'élection. La deuxième option pourra être prolongée de jusqu'à trois (3) ans en engageant des dépenses d'exploration de 1 700 000 \$ par année de prolongation et en versant à Azimut des paiements de 100 000 \$ en trésorerie par année de prolongation. KGHM sera gérant des travaux durant la deuxième option.

Si KGHM exerce la première option et choisit de ne pas exercer la deuxième option à la date d'élection, elle devra verser à Azimut un montant de 75 000 \$ en trésorerie à titre de paiement final.